été d'accord avec l'Angleterre, qui nous a montré un bon vouloir auquel nous devons être sensibles.

La Russie a reconnu la République.

Le gouvernement a conclu avec l'Espagne et la Belgique des traités de poste qui facilitent les communications internationales.

En Amérique, l'Etat de Montevideo s'est singulièrement modifié, d'après les renseignemens de l'amiral qui commande dans ces parages nos forces navales. La population française a émigré d'une des rives de Rio de la Plata à l'autre. Ce déplacement de la population française doit nécessairement être pris en considération.

Enfin, messieurs les représentans, si toutes nos négociations n'ont pas obtenu le succès que nous devions en attendre, soyez persuadés que le seul sentiment qui anime le gouvernement de la République, c'est celui de l'honneur et de l'intérêt de la France.

RÉSUMÉ.

Tel est, Messieurs, l'exposé sommaire de l'état actuel des affaires de la République. Vous voyez que nos préoccupations sont graves, nos difficultés grandes, et qu'il nous reste aujourd'hui, au dedans comme au dehors, bien des questions importantes à résoudre. Fort de votre appui, et de celui de la nation, j'espère néanmoins m'élever à la hauteur de la tâche en suivant une marche nette et précise.

Cette marche consiste à prendre hardiment l'initiative de toutes les améliorations, de toutes les réformes qui peuvent contribuer au bien-être de tous, et, d'un autre côté, à réprimer par la sévérité des lois devenues nécessaires les tentatives de désordre et d'anarchie qui prolongent le malaise général. Nous ne bercerons pas le peuple d'illusion, et d'utopies qui n'exaltent les imaginations que pour aboutir à la déception et la misère. Partout où j'apercevrai une idée féconde en résultats pratiques, je la ferai étudier, et si elle est applicable, je vous proposerai de l'appliquer.

La principale mission d'un gouvernement républicain surtout, c'est d'éclairer, et, par la manifestation de la vérité, de dissiper l'éclat trompeur que l'intérêt personnel des partis fait briller à ses yeux. Un fait malheureux se retrouve à chaque page de l'histoire, c'est que plus les maux d'une société sont réels et patents aux yeux des bons esprits, plus une minorité aveugle se lance dans le mysticisme des théories.

Au commencement du dix-septième siècle, ce n'était pas pour le triomphe des idées insensées de quelques fanatiques prenant la Bible pour texte et pour excuse de leurs folies, que le peuple anglais lutta pendant quarante ans, mais pour la suprématie de sa religion. De même après 89 ce n'était pas pour les idées de Babœuf ou de tel autre sectaire que la société fut bouleversée, mais pour l'abolition des privilèges, pour la division de la propriété, pour l'égalité devant la loi, pour l'admission de tous aux emplois.

Eh bien! encore aujourd'hui ce n'est pas pour l'application de théories inapplicables, ou d'avantages imaginaires que la révolution s'est accomplie; mais pour avoir un gouvernement qui, résultat de la volonté de tous, soit plus intelligent des besoins du peuple, et puisse conduire, sans préoccupation dynastique, les destinées du pays.

Notre devoir est donc de faire la part entre les idées fausses et les idées vraies qui jaillissent d'une révolution. Puis cette séparation faite, il faut se mettre à la tête des unes et combattre courageusement les autres. La vérité se trouvera en faisant appel à toutes les intelligences, en ne repoussant rien avant de l'avoir approfondi, en adoptant tout ce qui aura été soumis à l'examen des hommes compétens, et qui aura subi l'épreuve de la discussion.

D'après ce que je viens d'exposer, deux sortes de lois seront présentées à votre approbation: les unes pour rassurer la société et réprimer les excès, les autres pour introduire partout des améliorations réelles. Parmi celles-ci j'indiquerai les suivantes:

Loi sur les institutions de secours et de prévoyance, afin d'assurer aux classes laborieuses un refuge contre les conséquences de la suspension des travaux, des infirmités et de la vieillesse.

Loi sur la réforme du régime hypothécaire. Il faut qu'une institution nouvelle vienne féconder l'agriculture en lui apportant d'utiles ressources en facilitant ses emprunts. Elle prendra à la formation d'établissemens de crédit, à l'instar de ceux qui existent dans les divers Etats de l'Europe.

Loi sur l'abolition de la prestation en nature.

Loi sur la subvention en faveur des associations ouvrières et des comices agricoles.

Loi sur la défense des indigents, qui n'est pas suffisamment assurée dans notre législation. La justice, qui est une dette de l'Etat, et qui, par conséquent, est gratuite, se trouve environnée de formalités onéreuses, qui en rendent l'accès difficile aux citoyens pauvres et ignorans. Leurs droits et leurs intérêts ne sont pas assez protégés; sous l'empire de notre constitution démocratique, cette anomalie doit disparaître.

Enfin, une loi est préparée ayant pour but d'améliorer la pension de retraite des sous-officiers et soldats, et d'introduire dans la loi sur le recrutement de l'armée les modifications dont l'expérience a démontré l'utilité.

Indépendamment de ces projets, vous aurez à vous occuper des lois organiques que la dernière Assemblée n'a pas eu le temps d'élaborer, et qui sont le complément nécessaire de la Constitution.

Ce qui précède suffit, je l'espère, pour vous prouver que mes intentions sont conformes aux vôtres.

Vous voulez, comme moi, travailler au bien-être de ce peuple qui nous a élus à la gloire, à la prospérité de la patrie. Comme moi, vous pensez que les meilleurs moyens d'y parvenir ne sont pas la violence et la ruse, mais la fermeté et la justice.

La France se confie au patriotisme des membres de l'Assemblée; elle espère que la vérité, dévoilée au grand jour de la tribune, confondra le mensonge et désarmera l'erreur. De mon côté, le pouvoir exécutif fera son devoir.

J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la Constitution tous les hommes dévoués au salut du pays. Je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire, sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission.

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
27 JUIN 1849.

Londres	110,
Marseille	173 1/2
Trieste	
Vienne	

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 24 juin.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrichien, *Europa*, cap. M. Florio, avec march. diverses groups et passagers.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, l'*Odessa*, cap. Souri, avec marchandises diverses, groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur angl. *Tagus*, capitaine J. Joy, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 26 juin.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte-Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchand. diverses, groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. Remedich, avec marchand. diver., groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Erégli*, cap. Ismaïl bey, avec march. diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 25 juin.

VARNA. Bateau à vapeur autr. *Ferdinando*, cap. Pocovich, avec march. div., groups et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur franç. l'*Osiris*, cap. C. Prefort, chargé de march. div. groups et passagers.

Du 26 juin.

GALATZ. Bateau à vapeur autr. *Conte-Sturmer*, cap. F. Federico, avec march. div. groups et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrichien *Asia*, cap. N. Franovich, chargé de div. march. groups et passagers.

ODESSA. Bateau à vapeur russe la *Chersonèse*, capitaine Niconoff, avec marchandises diverses, groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Fa-citat-Tidjaret*, cap. G. Clician, avec march. div. groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 24 juin.

ODESSA. Br. angl. *Ant*, cap. J. Sanderson, chargé de blé, à ordre; br. angl. *Atlante*, cap. J. Leonard, chargé de blé et laine, à ordre; br. sarde, *Pelicano*, cap. L. Villa, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; br. sarde, *Filadelfo*, cap. V. Craviotto, chargé de blé, adressé à M. Pedemonte; br. franç. *Jenny*, cap. P. Morel, chargé de maïs, adressé à M. Rodocanaki; br. nap. *Assunta*, cap. G. Caffiero, chargé de blé, à ordre; br. grec, *Omonia*, cap. N. Zoros, chargé de blé, à ordre.

MARIANOPOLIS. Trois-mâts sarde, *Tre Fratelli*, cap. S. Cavassa, chargé de blé, adressé à M. Albini.

TAGANROK. Br. angl. *Taylor*, cap. G. Grozier, chargé de suif, à ordre.

GALATZ. Br. angl. *John Wright*, cap. J. Drake, chargé de maïs, à ordre; br. angl. *Panope*, cap. J. Steward, chargé de ravissons, à ordre; br. autr. *Corriere*, cap. M. Mirak, chargé de maïs et blé, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Anivas*, cap. D. Filippidi, chargé de maïs, à ordre; br. autr. *Hornut*, cap. G. Tragoul, chargé de maïs, à ordre.

LIVERPOOL. Sch. angl. *Shanon*, cap. G. Clare, chargé de div. march. adressé à M. E. Kiriako.

Du 25 juin.

ODESSA. Br. grec, *Nicoletto*, cap. A. Garofalo, chargé de blé, à ordre;

TAGANROK. Br. grec, *Taxiarchis*, cap. G. Economu, chargé de blé, à ordre.

GALATZ. Br. grec, *P. Kimissis*, cap. Serigo, chargé de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. angl. *Daring*, cap. E. Hasker, chargé de maïs, à ordre; sch. angl. *Tom Roberts*, cap. W. James, chargé de maïs, à ordre; br. autr. *Cavaliere Laurin*, cap. P. Machlig, chargé de maïs, à ordre; br. autr. *Carlotta*, cap. G. Cosulich, chargé de maïs, adressé à M. Lemmi; trois-mâts autr. *Venezia*, cap. R. Czar, chargé de maïs, adressé à M. Ivanrich; br. autr. *Sassone*, cap. B. Verona, chargé de maïs, adressé à M. Pardo; br. grec, *Pandocrator*, cap. D. Lehasr chargé de blé, adressé à M. Vanarli; br. grec, *Sofia*, cap. D. Siscos, chargé de maïs, adressé à M. Zaccaroff; br. autr. *Sigero*, cap. G. Cosulich, chargé de maïs, adressé à M. Ivancich.

VARNA. Br. russe, *A. Nicolaos*, cap. P. Eunduchi, chargé de blé, adressé à M. Despotulli.

Du 26 juin.

ODESSA. Br. ion. *Licurgo*, cap. C. Caliga, chargé de div. march à ordre.

KERTCH. Br. angl. *Antomathia*, cap R. Blytt, chargé de graine de lin et blé, à ordre.

ISMAIL. Br. grec, *Ibraila*, cap. C. Boscovino, chargé de blé, à ordre.

GALATZ. Br. angl. *George Hudson*, cap. G. Morton, chargé de maïs, à ordre; sch. angl. *Hebe*, cap. J. Alle, chargé de maïs, à ordre; sch. angl. *David*, cap. A. Spottimours, chargé de maïs, à ordre; br. tosc. *Cesare Augusto*, cap. P. Sendi, chargé de blé, à ordre; br. grec, *Athina*, cap. P. Costis, chargé de maïs, adressé à M. Jonidès; br. grec, *Anghelica*, cap. D. Cucumbris, chargé de maïs et blé, à ordre; br. grec, *Theodhoros*, cap. A. Cristodopulos, chargé de seigle, à ordre; br. grec, *P. Turliani*, cap. A. Bamba, chargé de maïs, à ordre; br. russe, *S. Giorgio*, cap. N. Coggias, chargé de seigle, adressé à M. Spandoni; br. russe, *Zoodopighi*, cap. A. Frangopulo, chargé de blé, adressé à M. Iglessi.

IBRAILA. Trois-mâts angl. *Diamond*, cap. J. Rowland, chargé de maïs, à ordre; br. romain, *Occidente*, cap. O. Gagliardi, chargé de maïs, à ordre; br. autr. *Alessandro*, cap. S. Gavagnin, chargé de maïs, adressé à M. Parrini; br. grec, *Nelson*, cap. C. Andrulis, chargé de maïs, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. J. Carpetis, chargé de blé et maïs, à ordre; br. grec, *Evanghelistria*, cap. D. Orloff, chargé de maïs, à ordre; br. grec, *Athina*, cap. F. Patrinos, chargé de blé et maïs, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. D. Porio, chargé de blé, adressé à M. Theodoridi; br. grec, *Catterina*, cap. E. Psathis, chargé de maïs, à ordre; br. grec, *Evanghelistria*, cap. J. Vlacoropulos, chargé de maïs, adressé à M. Caradimo.

VARNA. Trois-mâts brém. *Cérès*, cap. C. H. Schünemann, chargé de blé, adressé à M. Mathieu.

Du 27 juin.

GALATZ. Br. ion. *A. Dionissios*, cap D. Lassopulos, chargé de maïs, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. E. Dessudas, chargé de blé, adressé à M. Jacomano; br. grec, *Evanghelistria*, cap. D. Himos, chargé de blé, à ordre.

ODESSA. Trois-mâts sarde, *Matilde*, cap. S. Gorsiglio, chargé de blé, adressé à M. Berzolese.

IBRAILA. Br. grec, *Assimiris*, cap. Y. Saelitis, chargé de blé, à ordre.

TAGANROK. Br. franç. *Thémis*, cap. J. P. Bounot, chargé de graine de lin, à ordre.

Du 28 juin.

ODESSA. Br. ion. *Leocaria*, cap. S. Arrona, chargé de blé, adressé à M. Svorono.

TAGANROK. Br. grec, *Mentor*, cap. A. Anarghiro, chargé de blé, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. A. Nicolaos, chargé de blé, adressé à M. Méla.

BAFFRA. Br. russe, *A. Nicolaos*, cap. C. Dimitri, chargé de tabac, adressé à M. Zaccaroff.

IBRAILA. Br. grec, *Cali Elpis*, cap. P. Gudhi, chargé de blé, adressé à M. Mittaraki; br. grec, *Tris Septenvria*, cap. M. Giuseppe, chargé de maïs, à ordre.

ISMAIL. Br. grec, *Cali Elpis*, cap. A. Castrulis, chargé de blé, adressé à M. Calvocoressi.

GALATZ. Br. sarde, *L'Aura*, cap. L. Bertolotti, chargé de maïs; br. grec, *Aspasia*, cap. Marula, chargé de seigle, à ordre.

ODESSA. Br. angl. *Hilda*, cap. J. Scott, chargé de graine de lin, à ordre.

DÉPARTS du 25 juin.

TAGANROK. Br. franç. *Albrega*, cap. J. B. Perrimond, en lest.

GÊNES. Trois-mâts sarde, *Tre Fratelli*, cap S. Cavassa, chargé de blé.

MER-NOIRE. Br. grec, *Aristidhis*, cap. Y. Criticos, en lest.

DANUBE. Br. grec, *A. Nicolaos*, cap. D. Audreadis, en lest.

ORFANO. Br. franç. *Esther*, cap. J. Boone, en lest.

ODESSA. Sch. norw. *Elida*, cap. M. Holm, en lest.

CORK ou FALMOUTH. Trois-mâts angl. *Daron*, cap. C. Nixon, chargé de ravisson.

LIVOURNE. Br. nap. *Assunta*, cap. G. Caffiero, chargé de blé.

MARSEILLE. Br. grec, *A. Nicolaos*, cap. P. Piculis, en lest.

Du 26 juin.

CORK ou FALMOUTH. Br. autr. *Generale Escalon*, cap. G. Sablicich, chargé de maïs; br. angl. *Ant*, cap J. Sanderson, chargé de blé; br. angl. *Atlantique*, cap. J. Sanderson, chargé de blé; sch. angl. *Tom Roberst*, cap. W. James, chargé de maïs.

SALONIQUE. Br. sarde, *Bucefalo*, cap. G. Sanguinetti, en lest.

Du 27 juin.

SANTORIN. Br. grec, *P. Plazzani*, cap. A. Matas, chargé de douves.

TRIESTE. Br. autr. *Cavalier Laurin*, cap. P. Machlig, chargé de maïs; br. autr. *Corriere di Fiume*, cap. M. Mrack, chargé de blé; br. autr. *Sansone*, cap. B. Verona, chargé de maïs; br. grec, *P. Trajano*, cap. S. Hambas, chargé de maïs.

MARIANOPOLIS. Br. franç. *Germain*, cap. Roffinel, en lest.

CORK ou FALMOUTH. br. angl. *Express*, cap R. Yongson, chargé de maïs.

Du 28 juin.

MER-NOIRE. Br. grec, *Anexartitos*, cap. A. Paleorassas, en lest; br. grec, *Theorharis*, cap. A. Theorharis, chargé de blé.

MER-BLANCHE. Br. grec, *Panaghia*, cap. S. Spisimilopulos, chargé de blé.

BREMAN. Trois-mâts brém. *Cérès*, cap. H. Schünemann, chargé de blé.

DANUBE. Br. russe, *A. Nicolaos*, cap. N. Zanu en lest.

TRIESTE. Br. grec, *Sofia*, cap. D. Siscos, chargé de blé; br. grec, *A. Nicolaos*, cap. N. P. Moraïti, chargé de blé.

MALTE. Br. grec, *Mentor*, cap. A. Anarghiro, chargé de blé.

ANNONCES.

LOTERIE

D'une Maison en pierre sise à Péra près des Quatre Rues; bâtie sur seize pics et demi de façade et quinze de profondeur; elle a dix chambres, cuisine, buanderie, cave, citerne, puits, etc., et portant un loyer de vingt-mille piastres du G. S. par an.

Le nombre des Billets est de cinq-cent-cinquante, à raison de mille piastres du G. S., chaque.

Les Billets se vendent aux bureaux de tous les journaux de la ville et par le directeur de la Bourse. L'encaissement se fera par l'inspecteur de la Loterie François Corpi contre acquit, qui s'engage à déposer le montant chez M. Jacques Alléon, jusqu'à l'extraction de la Loterie qui aura lieu à la Bourse à Galata dont l'époque sera désignée par les journaux de la ville.

A VENDRE:

Une charrue en fer et une herse non usée.
S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE:

Un Caïque à trois paires de rames, presque neuf avec tous ses accessoires.

Prix 2500 piastres du G. S.

Pour plus amples informations s'adresser à M. A. Stampa, à Galata.

A LOUER:

La maison à Buyukdéré occupée ci-devant par M. G. Chirico.

S'adresser au bureau du Journal.

MAISON A LOUER.

Une maison à Thérapia composée de 8 chambres meublées, avec jardin, cuisine, etc., située sur le quai près du palais de France.

S'adresser pour les conditions à M. Jh. Gravier, Khan de M. Camondo, à Balouk-Bazar de Galata.

HOTEL DE BYSANCE.

Mme Joséphine VITALIS vient d'ouvrir dans sa grande maison en pierre, près du Petit-Champ-des-Morts, un établissement sous le nom d'*Hôtel de Bysance*, qui peut rivaliser avec les meilleurs hôtels de l'Europe.

Comfort, élégance, propreté exquise, vue admirable, sécurité contre l'incendie, telles sont les moindres qualités qui recommandent l'établissement aux voyageurs.

Sa situation élevée en fait d'ailleurs une des maisons les plus saines de Péra.

Avis.

M. M. Baudouy a l'honneur de prévenir le public que son magasin de nouveautés est transféré dans la maison de M. Cuinet, marchand tailleur (1er étage) à Baluk-Bazar, Grande rue de Péra.

ÉCOLE ANGLAISE A SMYRNE.

Depuis longtemps les pères de famille anglais et autres, résidant dans le Levant, sentent la nécessité de former sur un point central une maison d'éducation qui réunisse toutes les conditions désirables pour donner à leurs enfans une instruction solide et complète. Jusqu'à ce jour, faute d'autre ressource, plusieurs d'entr'eux ont dû les envoyer en Europe; mais à part les sacrifices pécuniaires auxquels ils ont dû se soumettre, ils ont eu à déplorer de cruelles déceptions dans les résultats obtenus, et qu'ils n'ont pu attribuer qu'à l'absence prolongée de leurs enfans loin de la surveillance paternelle, résultats qui ont eu malheureusement pour conséquence de briser leurs espérances quant à la carrière à venir de leurs enfans.

Dans le but d'éviter ces inconvéniens et bien d'autres qui ont été trop universellement ressentis pour devoir en faire ici l'énumération, les soussignés, sujets anglais établis à Smyrne, se sont décidés de faire un appel à leurs compatriotes et d'autres personnes dans le Levant qui voudraient entrer dans leurs vues, pour demander leur coopération dans la formation d'une bonne école du premier ordre.

A cet effet, il est urgent de s'assurer d'un certain nombre d'élèves avant que de penser à mettre cette entreprise à exécution; car, comme l'intention des soussignés est de se procurer en Angleterre, comme directeur de cet établissement, une personne ayant toutes les qualités requises pour donner aux élèves confiés à ses soins une bonne éducation scholastique, et qu'on ne peut espérer d'engager une personne de ce mérite sans rémunération analogue à sa capacité, il est de toute nécessité de connaître d'avance le nombre d'élèves sur lequel on peut se baser en commençant l'entreprise pour faire une offre au professeur. Vu qu'à Smyrne, où l'on propose d'établir cette école, il n'y a pas une quantité suffisante d'enfans dont les parens entendent faire l'éducation par le moyen de la langue anglaise, c'est pourquoi les soussignés ont dû faire cet appel à tous les pères de famille anglais dans le Levant; en ajoutant néanmoins que, quoiqu'ils s'adressent ostensiblement aux anglais, les bienfaits de l'établissement proposé sont également offerts à la jeunesse de toute autre nation qui voudrait en profiter sous les conditions qui seront établies.

L'instruction embrassera toutes les diverses branches d'études élémentaires qui sont reconnues nécessaires pour l'éducation de jeunes gens de famille et qui seront enseignées dans la langue anglaise; de plus les langues classiques.

Le Français, l'Italien, le Grec moderne et les langues Orientales formeront une branche séparée de l'éducation. La facilité peu commune qui se fait remarquer à Smyrne pour leur étude et le désir de les connaître étant universel dans le Levant, il est présumable que ces langues quoique formant une dépense extraordinaire dans cet établissement, n'en seront pas moins une partie intégrante de l'instruction journalière.

La religion protestante sera enseignée aux enfans protestans et l'instruction religieuse des enfans non protestans sera donnée de la manière que les parens eux-mêmes le désigneront.

CONDITIONS.

Pour pensionnaires au-dessus de l'âge de douze ans Liv. Stg. 35 par an, y compris le blanchissage, payables d'avance par semestre.

Pour pensionnaires au-dessous de 12 ans Liv. Stg. 30.

Pour les externes Liv. Stg. 12

Chaque pensionnaire devra fournir un lit complet, serviettes, etc.

Il y aura deux vacances, en été et en hiver, chacune de 14 jours.

Les élèves qui continueront à demeurer avec le professeur durant les vacances paieront un supplément pour chaque vacance de Liv. Stg. 1. 10.

Faisant ainsi connaître par le moyen de la presse les conditions et le plan général que l'on se propose de suivre, les soussignés appellent sur leur projet la sérieuse attention des pères de famille résidant dans le Levant; et désirant se trouver à même de s'occuper le plus promptement possible de l'installation de l'école, ils prient, en outre, tous les parens qui voudraient en profiter de leur communiquer leurs propositions sans aucun retard.

S'adresser, franc de port, pour ultérieurs éclaircissemens et pour arrangemens à M. JAMES WHITTALL, ou à M. CHARLES WOOD, à Smyrne,

Smyrne, le 19 février 1849.

(*Signés*) JAMES WHITTALL,

CHARLES WOOD,

Médecin de l'hôpital anglais.

POUDRE PURGATIVE
ET
PASTILLES RAFFRAICHISSANTES
ET
LAXATIVES AU CITRATE DE MAGNÉSIE
DE M. ROGÉ,

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Un purgatif d'une saveur agréable, de Citrate de magnésie, avec lequel on prépare une limonade purgative destinée à remplacer l'eau de Sedlitz, et des Pastilles rafraîchissantes et laxatives, pouvant être substituées aux pilules purgatives, a été découvert par M. Rogé, pharmacien.

Avant de faire connaître cette préparation au public, M. Rogé a désiré que l'Académie de Médecine se prononçât sur sa valeur. A cet effet, une commission a été nommée dans le sein de l'Académie; des expériences publiques ont été faites, et le rapport des MM. les commissaires, approuvé par l'Académie, ne peut laisser aucun doute sur le mérite de la découverte de M. Rogé.

La saveur agréable de ces Pastilles les rend très utiles pour purger les enfants; les médecins les conseillent à toutes les personnes qui, sans vouloir se purger, désirent cependant se tenir le ventre libre au moyen d'un purgatif doux et facile à prendre. Elles remplacent surtout, avec avantage, les Pilules purgatives qui, pour la plupart composées avec des drastiques, ont l'inconvénient d'irriter l'estomac et les intestins. Les personnes sédentaires, celles que les travaux du cabinet ou de fréquents voyages échauffent ou resserrent, trouveront également dans l'emploi des Pastilles au Citrate de magnésie de M. Rogé, un laxatif qui agit *sûrement et agréablement*.

Dépôt à Péra et à Constantinople, à la pharmacie d'A. CALLÉJA.

REVUE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE,
JOURNAL DES MÈRES ET DES ENFANS.

Cette publication, basée sur la morale la plus sévère, s'adresse à ceux qui font l'éducation de l'enfance au sein de la famille. Elle est donc merveilleusement appropriée aux idées de l'Orient et se recommande d'ailleurs par le talent et la philanthropie de ceux qui l'ont conçue.

Bureaux, rue Neuve des Petits-Champs, 97, à Paris.

Prix de l'abonnement pour l'étranger, 16 francs par an.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, à l'administration des postes françaises, à Péra.

Dans les villes du littoral, à l'agence de la même administration.

RENSEIGNEMENS
SECRETS ET EXACTS.

Pour affaires de famille ou de commerce, s'adresser à MM. Alexandre Pierre et Cie, rue des Noyers 27 à Paris. Les personnes ne voulant pas se faire connaître peuvent recevoir leurs rapports poste restante. Les renseignements simples, 15 fr. et fournis dans les 24 heures; pour les renseignements plus conséquents, les prix sont fixés avant l'opération.

L'ERVALENTA
ET LA MELASSE
DITE
DE LA COCHINCHINE.

Remède efficace soit pour détruire la Constipation, soit pour se procurer une digestion prompte et facile, soit enfin pour guérir la Gastrite ou les Gastralgies, l'Entérite ou les Entéralgies, ou d'autres maladies.

Les personnes qui veulent prétendre à un résultat satisfaisant sur les évacuations alvines au moyen de l'*Ervalenta*, doivent lire le *Traité Warton sur la Constipation*; ce sont seulement celles-là, qui, *en se réglant strictement* d'après les instructions contenues dans le chapitre III, se guériront infailliblement en faisant un usage régulier de cette substance tous les jours à déjeûner et à souper *pendant un certain laps de temps* plus ou moins grand, suivant la gravité du cas, c'est-à-dire jusqu'à ce que les intestins commencent à fonctionner journellement, sainement, librement et naturellement, sans avoir recours à l'*Ervalenta*.

C'est en suivant ce conseil que tant de personnes, depuis les classes les plus hautes jusqu'aux plus inférieures, se sont procuré la guérison qu'elles avaient cherchée en vain par toute autre voie; que tant de personnes des plus recommandables parmi ces classes, ont été à même, par la suite, *après vingt années de souffrances*, de certifier, par des documens, leur guérison, non seulement de la Constipation et de la Digestion pénible, mais aussi de la Gastrite, de la Paralysie et de tant d'autres maladies graves.

Dépôt à Constantinople, chez E. Ottoni, pharmacien à Péra.

CÉLÈBRE PARTOUT LE MONDE.

ONGUENT DE HOLOWAY.
GUÉRISON D'ULCÈRES FISTULEUX
ET D'UNE PLEURÉSIE

Extrait d'une lettre de M. Robert Calvert, Chimiste, à Stokeley, datée du 3 Septembre 1847.

Au professeur HOLLOWAY,

MONSIEUR, — M. Thompson, maître de l'école nationale de cette ville, désire que je vous fasse connaître les particularités de son fils, lequel, après avoir été malade pour trois ans et demi, a reçu le plus grand soulagement par l'usage de vos Pilules et de votre Onguent. Il est d'une constitution scrofuleuse. Par suite d'une pleurésie, son estomac devint chargé d'un amas de matières qui finirent par se frayer un passage à travers les parois de l'estomac, et déterminèrent trois ulcères fistuleux qui dégageaient de grandes quantités de pus. Il fut induit à faire l'essai de vos Pilules et de votre Onguent; il était alors, selon toute apparence, près de la mort. Son estomac rejetait tout ce qu'on lui faisait prendre. Vos Pilules et votre Onguent ont eu l'effet de guérir complètement la toux et les affections d'estomac. Ses forces et sa chair sont rétablis; il a bon appétit et sa digestion se fait bien. Il y a toute probabilité qu'un usage encore un peu continué de vos médicamens compléteront sa guérison.

(Signé) ROBERT CALVERT.

Les Pilules devraient être employées conjointement avec l'Onguent dans la plupart des cas ci-dessous:

Mal des Jambes,	Hémorrhoïdes,
Mal des Seins,	Rhumatisme,
Brûlures au feu ou à l'eau,	Blessures,
Gerçures,	Mal aux Mamelons,
Cors aux pieds (mous).	Mal de Gorge,
Cancers,	Maladie de la Peau,
Fistules,	Scorbut,
Jointures contractées,	Humeurs à la Tête,
Goutte,	Tumeurs,
Enflures Glandulenses,	Ulcères.
Lumbago,	

Se vendent par le Propriétaire, 244, Strand (près Temple Bar), à Londres; et par tous les vendeurs respectables de Médecines. Patentées partout le monde civilisé, en Pots et Boîtes de 33s. chaque. Il y a beaucoup à sauver en prenant celles des plus grandes dimensions.

N. B. Des directions enseignant la manière de s'en servir, sont attachées à chaque pot ou boîte.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez M. A. STAMPA, Galata, Constantinople.
Edouard OTTONI, Pharmacien à Péra.

LE NAPOLEON
JOURNAL MENSUEL.

MM. ALEXANDRE-PIERRE ET CIE, Rue des Noyers, 27, à Paris, administration du journal LE NAPOLÉON, informent leurs lecteurs que tout nouvel abonnement d'UN AN donne droit à tous les numéros parus, et en plus, sans augmentation, à tous les journaux, Feuilles volantes, Biographies, Chansons, Canards, Gravures et toutes les Editions faites pendant le premier trimestre.

Les abonnemens doivent être envoyés franco en un bon sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	PARIS.	DÉPARTEMENTS.	ÉTRANGER.
UN AN	2 fr.	3 fr.	4 fr.
SIX MOIS	1 fr.	3 fr.	3 fr.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.